

LE DEVOIR



ACTUALITÉS

Vers une expansion du parc national du Mont-Saint-Bruno ?

A 3

SUR LA ROUTE

Le Réseau Express Vélo et les défis de la cohabitation

B 5

CAHIER
2

MONDE

Manifestation des gilets jaunes : dur lendemain d'émeutes à Paris

III DÉMOGRAPHIE

Les écoles secondaires débordent à leur tour

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

La vague démographique qui fait déborder les écoles primaires atteint désormais l'enseignement secondaire. Selon ce que *Le Devoir* a appris, un nombre record d'une trentaine de demandes de construction ou d'agrandissement d'écoles secondaires ont été soumises au gouvernement au cours des derniers mois.

Après des années de baisse, la fréquentation des écoles secondaires du Québec a augmenté pour la première fois durant l'année scolaire 2016-2017. Et ça ne fait que commencer. Pas moins de 60 000 élèves supplémentaires viendront gonfler les rangs du se-

condaire (en français) d'ici 10 ans, selon les prévisions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le nombre d'élèves du réseau public secondaire francophone doit passer de 280 000 à 340 000 d'ici 2029-2030, prévoit le MEES. Cette explosion anticipée de la clientèle au secondaire présente un casse-tête pour les commissions scolaires et pour le ministère, déjà aux prises avec des écoles primaires surpeuplées.

« La hausse du nombre d'élèves au secondaire va arriver tellement vite qu'on va se faire prendre les culottes baissées si on ne relève pas le défi tout de suite. À la place du gouvernement, je lancerais un deuxième Lab-école », a réagi Marc-

André Carignan, architecte, chroniqueur et auteur du livre *Les écoles qu'il nous faut*, publié en août dernier.

« Le danger, c'est qu'on se retrouve avec des écoles secondaires surpeuplées, sans bibliothèque ou sans local informatique parce qu'on manque de locaux de classe, comme au primaire à l'heure actuelle », ajoute-t-il.

L'occasion est belle de renouveler le parc immobilier des écoles secondaires, dont plusieurs ont été construites comme des bunkers bétonnés et sans fenêtres, dans les années 1970. Dans un monde idéal, il faudrait non seulement construire de nouvelles écoles, mais agrandir les bâtiments actuels, ajouter

VOIR PAGE A 2 : ÉCOLES

David Saint-Jacques, du rêve à la réalité



C'est ce matin aux aurores que David Saint-Jacques réalisera son rêve d'enfance de voyager dans l'espace. L'heure de départ de la fusée Soyouz et de ses trois passagers est prévue pour 6 h 31, heure de Montréal. Les membres de la famille proche de l'astronaute québécois sont sur les lieux, au Kazakhstan, pour regarder le vaisseau prendre son envol. À lire en page A8 : un aperçu de la mission en chiffres.

KIRILL KUDRYAVTSEV AGENCE FRANCE-PRESSE

INDEX

Avis légaux B2
Culture B7
Décès B4
Éditorial A6
Grille TV B7
Idées A7
Météo B6
Monde B1
Mots croisés B6
Religion B6
Société A5
Sports B4
Sudoku B6
Sur la route B5

III ENVIRONNEMENT

Phosphore en excès

Un point de saturation a été atteint dans le sol de rivières

ALICE ZANETTA
LE DEVOIR

Au Canada, comme en Chine et aux États-Unis, l'utilisation actuelle du phosphore est tellement massive qu'un point de saturation a été atteint dans le sol de plusieurs rivières. L'élément chimique se répand alors plus facilement dans les différents cours d'eau. Selon des biologistes, il devient urgent d'agir « pour assurer la durabilité de nos ressources en eau ».

Une récente étude québécoise publiée dans la

revue scientifique *Nature Geoscience* établit pour la première fois un seuil maximal au-delà duquel le phosphore ne peut plus être contenu dans la terre des bassins-versants. L'élément chimique, non absorbé, remonte alors à la surface et se déverse, en partie, dans de plus grands cours d'eau, comme les fleuves.

« Si on considère les taux actuels, ce seuil a été franchi à plusieurs endroits et pourrait être atteint très rapidement ailleurs », prévient d'emblée Jean-Olivier Goyette, doctorant en biologie à l'Université de Montréal. M. Goyette a mené la

VOIR PAGE A 2 : PHOSPHORE



Parfois surnommé « Dead Sea of North America », le lac Érié est un exemple probant des conséquences de l'eutrophisation.

ANDY MORRISON/THE BLADE/AP



7 78313 04349 1 5

La détérioration rapide des rivières inquiète les scientifiques

PHOSPHORE

SUITE DE LA PAGE A 1

recherche sous la supervision de Roxane Maranger, professeur à l'Université de Montréal, et Elena Bennett, professeure à l'Université McGill.

Une fois le phosphore présent dans l'eau, sa forte concentration peut favoriser la prolifération d'algues. À terme, l'accumulation de ces plantes rend l'eau imbuvable et cause des dommages sur la faune aquatique. Un phénomène appelé eutrophisation.

« Ce n'est pas immédiat. Mais dans certains affluents du Saint-Laurent, on trouve déjà des indices d'eutrophisation », déplore la chercheuse en biologie Roxane Maranger.

Ces rejets chimiques proviennent principalement de l'utilisation excessive des fertilisants agricoles et des eaux usées.

Taux 50 fois supérieurs à la limite

Le seuil de rétention, estimé à 2 tonnes par kilomètre carré, « s'est révélé surprenamment bas », insiste M. Goyette. « Nos bassins les plus affectés [où l'agriculture est plus intensive comme la rivière Yamaska] se situent entre 50 et 100 tonnes accumulées par kilomètre carré », souligne le spécialiste en biologie.

Pour déterminer la capacité de rétention du phosphore, les chercheurs ont comparé la quantité accumulée depuis un peu plus d'un siècle dans 23 bassins-versants, qui alimentent le fleuve Saint-Laurent, avec les concentrations de l'élément chimique relevées dans l'eau entre 1985 et 2011.

Conséquences durables

Un phénomène d'autant plus inquiétant que l'élimination du phosphore — si les apports cessent immédiatement — prendrait entre 100 et 2000 ans, selon les conditions du bassin-versant. « Sur la rive nord plus boisée du fleuve Saint-Laurent, [le temps d'élimination varierait] entre 100 et 500 ans, alors que pour les bassins-versants agricoles intensifs de la rive sud, [cela prendrait] entre 1000 et 1500 ans environ », peut-on lire dans le rapport.

Le lac Érié, parfois surnommé « Dead Sea of North America » par la communauté scientifique, est un exemple probant des conséquences de l'eutrophisation. À cause des rejets massifs de phosphore par l'agriculture environnante, le lac a connu plusieurs crises qui ont touché les villes voisines. C'est le cas de la ville de Toledo, dans l'Ohio, privée d'eau pendant plusieurs jours en 2014.

Des événements météorologiques plus puissants (ouragans et fortes pluies) ainsi que le réchauffement de l'eau dus aux changements climatiques pourraient aussi accélérer le phénomène, explique la chercheuse Roxane Maranger.

Phosphore superflu

L'utilisation agricole du phosphore est la source principale contribuant à l'eutrophisation des rivières, mais « nous ne souhaitons pas simplement rejeter la faute sur les agriculteurs, précise Jean-Olivier Goyette. Il faut trouver collectivement des solutions ».

Mais avant tout, il faut revoir notre utilisation superflue de ce produit, pressent les chercheurs. « En Europe, il y a des mesures plus progressives. Par exemple, les agriculteurs appliquent moins de phosphore et la plante va chercher par elle-même le phosphore dont elle a besoin, puisqu'il est déjà présent dans le sol », détaille M. Goyette.

« Réduire cet apport sera bénéfique pour la qualité de l'eau et n'aura pas d'effet néfaste sur le rendement. Plusieurs études le prouvent », soutient le spécialiste en biologie, qui plaide pour que de telles approches soient mises en place rapidement au Canada.

L'utilisation agricole du phosphore est la source principale contribuant à l'eutrophisation des rivières

Ce n'est pas immédiat. Mais dans certains affluents du Saint-Laurent, on trouve déjà des indices d'eutrophisation.

ROXANE MARANGER



Depuis deux ans, la campagne Municipalités alliées contre la violence conjugale a réussi à rassembler 370 municipalités dans 16 régions du Québec. En photo, Chantal Arseneault, présidente du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, et Xavier-Antoine Lalonde, maire de Saint-Colomban. VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

III VIOLENCE CONJUGALE

Les villes incitées à agir

UGO GIGUÈRE
LA PRESSE CANADIENNE

Offrir un congé de taxes, du transport gratuit, l'accès à des équipements publics : les municipalités peuvent agir concrètement de nombreuses manières pour aider les maisons d'hébergement et contrer la violence conjugale sur leur territoire.

Depuis deux ans, la campagne Municipalités alliées contre la violence conjugale a réussi à rassembler 370 municipalités dans 16 régions du Québec. Elles se sont toutes engagées par l'adoption d'une résolution, mais elles sont maintenant appelées à passer à l'action.

Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale cherche aussi à rejoindre les autres localités, alors que, selon le décret de population 2018 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, on compte 1108 villes, villages, municipalités ou cantons au Québec.

La présidente du regroupement, Chantal Arseneault, souligne que chaque dépense que peut éviter une maison d'hébergement se traduit par des services supplémentaires aux femmes.

« Une de nos principales activités, c'est de sensibiliser la population à contrer la

violence. Avec les municipalités, ça nous donne une vaste campagne qui vient soutenir le travail des maisons », mentionne M^{me} Arseneault.

Elle plaide aussi pour une plus grande sensibilisation à la violence psychologique et verbale, qui demeure « très tolérée et peu dénoncée » contrairement à la violence physique, qui aujourd'hui est socialement inacceptable.

« Quand les femmes arrivent en maison d'hébergement, souvent elles ne savent pas trop si elles ont vécu de la violence psychologique », témoigne M^{me} Arseneault.

Se faire rabaisser, diminuer, inférioriser, tout ça constitue de la violence psychologique, explique-t-elle.

Celle qui est coordonnatrice de la Maison l'Esther, à Laval, invite les municipalités à prendre le temps d'échanger avec les maisons d'hébergement sur leur territoire pour discuter des enjeux particuliers de leur localité et mieux prévenir la violence conjugale.

Des municipalités proactives

Trois maires ont été invités à faire part des gestes entrepris par leur municipalité. À Amos, en Abitibi-Témiscamingue, on accorde un congé de taxes municipales à la Maison Mikana, qui vient en aide aux femmes victimes de violence. Une aide financière est aussi

versée à l'organisme et une table ronde a été organisée pour mieux connaître la problématique et les besoins, a mentionné le maire, Sébastien D'Astous.

Sur la Côte-Nord, la Maison des femmes de Baie-Comeau profite aussi d'un congé de taxes municipales. La ville du maire Yves Montigny fournit également un accès gratuit à des locaux, ainsi qu'à des biens et services pour l'organisation d'activités. De plus, les femmes qui séjournent en hébergement d'urgence peuvent laisser gratuitement leur animal domestique au refuge municipal.

Dans les Laurentides, la municipalité de Saint-Colomban a aussi mis en place trois mesures précises. D'abord, les frais de transport des victimes entre leur résidence et la maison d'hébergement, située dans la ville voisine, Mirabel, sont remboursés.

Le trajet de 15 à 20 kilomètres peut coûter environ une trentaine de dollars en taxi. « Quand on sait que les femmes victimes de violence peuvent être privées de revenus ou privées de transport, c'était essentiel d'agir en ce sens-là », explique le maire Xavier-Antoine Lalonde.

De plus, Saint-Colomban a mis sur pied sa propre maison des familles et pris l'initiative de former son personnel et celui de la maison des jeunes à dépister la violence familiale.

60 000 élèves de plus d'ici 10 ans

ÉCOLES

SUITE DE LA PAGE A 1

des fenêtres, réaménager les locaux et doter les écoles d'équipements informatiques incontournables.

« Si on veut lutter contre le décrochage et améliorer la littératie numérique, il faut transformer nos écoles secondaires, mais la réflexion n'en est pas là dans le milieu de l'éducation », explique Marc-André Carignan.

Des règles complexes

À ce jour, le MEES et les commissions scolaires sont accaparés par la surpopulation et par la pénurie d'enseignants dans les écoles primaires, a constaté *Le Devoir*. Les gestionnaires du ministère de l'Éducation ont également le souci d'éviter de construire des écoles secondaires susceptibles de se vider dans 20 ou 25 ans, après l'éventuel essoufflement de la vague démographique.

« On excède nos capacités d'accueil dans toutes nos écoles secondaires, sauf dans l'est de notre territoire, mais les réponses du ministère se font attendre », dit Louise Lortie, présidente de la Commission scolaire de Laval (CSL).

Elle prévoit une hausse de clientèle de 22 % au secondaire (3150 élèves supplémentaires) d'ici l'année scolaire 2026-2027. La Commission scolaire de Laval demande deux nouvelles écoles secondaires. En attendant, elle doit se débrouiller avec les moyens du bord.

Pourquoi? Parce qu'avant d'autoriser l'ajout d'espaces au secondaire, Québec exige entre autres que les commissions scolaires analysent la capacité d'accueil de toutes leurs écoles, y com-

pris les écoles primaires. Il peut même arriver que le ministère demande la transformation d'une école primaire en école secondaire, indiquent les règles du MEES.

Il n'est cependant pas simple de loger des élèves du secondaire dans un bâtiment conçu pour le primaire, indiquent plusieurs sources. Par exemple, les écoles secondaires ont une cafétéria; les écoles primaires n'en ont généralement pas. Les cours d'école, les gymnases, les laboratoires de sciences et autres locaux du primaire sont aussi incompatibles avec l'enseignement secondaire.

À l'avenir, les élèves devront aussi s'attendre à passer plus de temps dans l'autobus ou le métro, parce que le concept « d'école de quartier » n'existe pas au secondaire. Selon nos sources, Québec exige que les élèves fréquentent une école secondaire située jusqu'à 20 kilomètres de leur domicile (du moins dans la région de Montréal), de façon à utiliser tous les locaux vacants dans les écoles, avant d'autoriser l'ajout d'espace.

Le MEES a confirmé au *Devoir* qu'une trentaine de demandes de construction ou d'agrandissement d'écoles secondaires ont été soumises en vue du Plan québécois des infrastructures 2019-2029. « Il s'agit du plus grand nombre de demandes reçues pour ce type de clientèle depuis les dernières années », a précisé Esther Chouinard, porte-parole du MEES. Au moment où ces lignes étaient écrites, le ministère ne pouvait cependant pas répondre à d'autres questions du *Devoir*.

Casse-tête logistique

La Commission scolaire de Laval a acquis en 2015 un bâtiment laissé vacant par une société pharmaceutique, rue

Cunard, à l'angle des autoroutes 15 et 440. C'est en plein parc industriel. Pas question d'aménager une école secondaire dans un quartier comme celui-là. Pour libérer de l'espace dans ses écoles existantes, la commission scolaire a cependant déménagé des services de francisation des adultes et de formation professionnelle dans ce bâtiment.

De son côté, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) s'est fait dire de remplir ses écoles secondaires du centre et du sud de la ville, dont certaines ont un taux d'occupation inférieur à 80 %. « On a quand même des écoles où il reste de la place, mais ça déborde tellement dans d'autres quartiers qu'on a fait beaucoup de représentations auprès du ministère pour tenir compte de la distance à parcourir par nos élèves », dit Catherine Harel Bourdon, présidente de la CSDM.

Le MEES s'est montré sensible aux arguments de la CSDM et Québec a autorisé au cours des derniers mois la construction d'annexes à trois écoles secondaires (La Voie et Saint-Luc, dans Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, et Sophie-Barat, dans Ahuntsic-Cartierville). L'école Joseph-François-Perrault, dans le quartier Saint-Michel, a aussi eu le feu vert pour aménager des locaux de musique, en attendant la confirmation fort attendue d'une salle de concert.

La CSDM a soumis en août dernier des demandes de construction ou d'agrandissement de trois autres écoles secondaires. « Je pense qu'il va falloir demander chaque année une ou deux écoles secondaires. À moyen terme, ça ne suffira pas d'utiliser nos espaces vacants dans des écoles existantes », dit Catherine Harel Bourdon.

Faire école

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Vous semblez tous vous être donné le mot, chers lecteurs, pour me faire part des couleurs de vos humeurs. J'ai plaisir à vous lire. Toujours. Mais c'est à croire que vous prenez, ces jours-ci du moins, les mots de cette chronique pour une rivière propre à noyer le trop-plein de vos chagrins.

On peut bien rêver d'un monde meilleur, mais ce ne doit pas être qu'un rêve. «*Just Singing a Song Won't Change the World*», rappelle (dans une chanson) Neil Young.

Sans être pour autant à son diapason, convenons que François Legault a raison lorsqu'il dit que «c'est par l'éducation que le Québec a réussi à rattraper son retard, dans les années 1960». On pourrait cependant disputer le fait que tout le retard, consécutif à des décennies de laxisme, a été comblé depuis.

Le nouveau premier ministre, nationaliste à l'ancienne, un peu prompt, selon les canons du genre, à se péter les bretelles, promet d'augmenter, année après année, le financement de l'éducation. Oui, mais à quel point?

Le niveau d'éducation ne saurait progresser dans la durée si pour cela on se contente d'indexer son financement en fonction du coût de la vie ou encore si les investissements sont faits par à-coups. Cette dernière stratégie dite du «*stop and go*», pratiquée allégrement par les libéraux, confine au fiasco.

M. Legault parle d'audace. Le mot lui revient sans cesse à la bouche. Répété à satiété, ce leitmotiv ressemble à une demande à peine voilée pour exiger des enseignants qu'ils déchirent encore leur chemise pour vêtir ceux que ce système sous-financé a laissés nus.

Les enseignants ne s'y sont pas trompés, suspectant d'embellie le nouveau premier ministre de fonder son élan sur les freins qui leur sont imposés.

Curieusement, le thème de la culture, corollaire à celui de l'éducation, a été pratiquement occulté du discours d'ouverture de cette nouvelle législature. La culture représente «l'âme d'un peuple», quelque chose qui «nous rend fiers», lance en l'air François Legault. Mais sur cet «important moteur économique», pas le début d'une pensée structurée. Rien sur la relation du système social québécois avec la distribution effective des connaissances, des idées, des sensibilités, de la culture.

On peut bien rêver d'un système d'éducation meilleur. Mais, comme pour tout le reste, ce ne doit pas être qu'un rêve. Nous avons vite besoin d'écoles. Très vite.

Cela ne va pas plus loin, hélas, que ce discours affecté, tenu en août dernier, dans une capsule électorale intitulée «L'importance de la culture». François Legault y disait tout au plus que, «grâce aux arts, la vie est plus belle». Dans cet horizon pour le moins limité de ce que sont les arts, le chef de la CAQ concluait, dans une phrase alambiquée, qu'«il y a une responsabilité de permettre à tous les jeunes de trouver des manières d'apprécier le bonheur que ça peut amener, la culture». Mais encore?

Au-delà de ces ballons avec lesquels François Legault tente péniblement de jongler, il y a en éducation des problèmes précis à régler. Je n'en nommerai aujourd'hui qu'un seul, majeur, fondamental : celui de l'accès aux écoles, particulièrement dans un cœur urbain comme Montréal. Les écoles débordent, sans parler du fait qu'elles sont en fort mauvais état.

Ce trop-plein est sans cesse déversé plus loin, là où le niveau est pourtant déjà à ras bord. À Montréal et dans son pourtour immédiat, nombre d'élèves se retrouvent ainsi ballottés dans des écoles que l'on substitue tant bien que mal à la leur. Alors que l'augmentation du nombre d'élèves devrait être envisagée comme une promesse d'avenir meilleur, elle est vécue, faute de planification et de sens de l'action, sous forme de catastrophe.

Pourquoi? Les terrains pour construire des écoles sont devenus aussi rares que chers. La CSDM a presque tout à fait épuisé ses ressources en la matière, lesquelles n'ont été d'ailleurs, depuis bien des années, que le fait de prélèvements sur ses maigres réserves de pain sec et d'eau claire.

Pendant ce temps, les discours pleins d'élan sur la nécessité de faire des efforts et des sacrifices en éducation rendent peu compte de ce problème premier qui est celui de la brique et du mortier.

Que faire? Certes, il n'est pas courant d'aller jusqu'à exproprié pour construire des écoles. Et pourtant, on le fait volontiers pour construire le REM, comme si c'était celui-ci le vrai train de l'avenir!

La Ville de Montréal n'a pas à proprement parler à financer les acquisitions d'une commission scolaire, même si, bien sûr, elle y trouve son intérêt. De son côté, l'État québécois, si on en juge par la vente récente des terrains de l'ancien Hôpital pour enfants de l'arrondissement Ville-Marie à un promoteur, ne semble pas se soucier de la priorité à accorder à la construction d'écoles. Ainsi le ministère de la Santé a vendu tout bonnement son terrain au plus offrant, sans penser plus loin que le bout de son nez. De son côté, la Municipalité n'a pas cru bon de faire alliance avec la commission scolaire en exigeant le fractionnement de l'emplacement. À quand des projets immobiliers où l'école ne sera pas piétinée par des logements à cheval les uns sur les autres?

Il faudrait être créatif. Pourquoi ne pas enfin apprendre à recycler élégamment des bâtiments? L'ancien hôpital de la Miséricorde par exemple, dans le Centre-Sud. Ces murs ont beau suinter la douleur de générations de filles-mères, ils pourraient faire le bonheur scolaire de tout un quartier.

On peut bien rêver d'un système d'éducation meilleur. Mais, comme pour tout le reste, ce ne doit pas être qu'un rêve. Nous avons vite besoin d'écoles. Très vite.



Avant d'envisager une annexion de l'ancien champ de tir au parc national du Mont-Saint-Bruno, le ministère de la Défense doit procéder à une consultation officielle avec tous les groupes intéressés.

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

III MONT SAINT-BRUNO

La superficie du parc national pourrait augmenter de moitié

Le ministère canadien de la Défense veut se défaire d'un ancien champ de tir

KARL RETTINO-PARAZELLI
LE DEVOIR

La superficie du parc national du Mont-Saint-Bruno, en Montérégie, pourrait augmenter de moitié grâce à l'annexion d'un ancien champ de tir, situé à proximité, dont le ministère fédéral de la Défense nationale veut se défaire. Les élus de la grande région de Montréal appuient l'idée et demandent à Québec et Ottawa de «conclure rapidement» une entente.

Le ministère de la Défense nationale a fait connaître l'an dernier son intention de se départir d'un ancien champ de tir de 4,4 kilomètres carrés situé juste à côté du parc national du Mont-Saint-Bruno, dont la superficie est actuellement de 8,8 km². Le processus officiel de consultation n'a pas encore débuté, mais les élus de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ont déjà fait leur nid.

Le comité exécutif de la CMM, qui regroupe 82 municipalités, a adopté le 4 octobre dernier une résolution demandant au ministre de la Défense nationale du Canada, Harjit Sajjan, et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, Pierre Dufour, de «conclure rapidement une entente» pour intégrer l'ancien champ de tir au parc national. Ils ont notamment fait valoir que les terrains fédéraux «présentent plusieurs milieux naturels d'intérêt», y compris des habitats essen-

tiels pour la rainette faux-grillon de l'Ouest et le ginseng à cinq folioles, qui sont reconnus par la Loi fédérale sur les espèces en péril.

Réactions prudentes

À Québec comme à Ottawa, on se montre pour l'instant prudent. «Nous procédons actuellement à des évaluations du site de l'ancien champ de tir de Saint-Bruno et à des consultations avec les groupes des Premières Nations et les intervenants afin d'évaluer les possibilités de transferts ou de vente pour cette propriété», se contente de répondre l'attachée de presse du ministre Sajjan, Byrne Furlong.

Au cabinet du ministre Dufour, on indique que le dossier est en cours d'analyse et qu'il pourrait faire l'objet de discussions avec des représentants du gouvernement fédéral dans les prochaines semaines.

Avant d'envisager une annexion de l'ancien champ de tir au parc national du Mont-Saint-Bruno, le ministère de la Défense doit procéder à une consultation formelle avec tous les groupes intéressés. Selon la politique du Conseil du Trésor, le terrain sera d'abord offert aux groupes des Premières Nations, avant d'être proposé dans l'ordre aux autres ministères fédéraux, aux ministères provinciaux et aux municipalités.

«Si ces groupes ne sont pas intéressés à en faire l'acquisition, le terrain

sera ensuite disponible sur le marché suivant un processus concurrentiel à travers les services d'un agent immobilier», explique le ministère de la Défense par courriel.

Pour la conservation

Le maire de Saint-Bruno-de-Montarville, Martin Murray, est favorable à l'intégration du terrain au parc national. C'est également le «premier choix» de la mairesse de Sainte-Julie, Suzanne Roy, même si celle-ci a déjà évoqué l'idée d'y bâtir un quartier de «démonstration des meilleures pratiques de construction verte».

La porte-parole de la Ville, Mélanie Brisson, précise aujourd'hui que cette idée n'est qu'au stade de la réflexion et qu'«une consultation publique précéderait toute initiative de la Ville».

Les deux communautés mohawks de la grande région de Montréal, Kanasatake et Kahnawake, n'ont pas répondu à nos demandes concernant leur intérêt pour le terrain fédéral.

«L'objectif, c'est que le milieu naturel, qui est très important, soit conservé par Québec ou les Premières Nations et qu'il n'y ait pas de développement immobilier, soutient le coordonnateur du Mouvement ceinture verte, Sylvain Perron. Si le terrain devait être cédé à la Sépaq, ce serait bénéfique pour l'accès à la nature, parce que le parc du Mont-Saint-Bruno est saturé.»

III CANADA

Montréal reçoit la part du lion en intelligence artificielle

L'institut québécois d'IA, Mila, comptera 14 des 29 titulaires de chaires de recherche financés par Ottawa

KARL RETTINO-PARAZELLI
LE DEVOIR

L'Institut québécois d'intelligence artificielle (Mila) recevra près de la moitié des 30 millions de dollars du gouvernement fédéral destinés à financer une première cohorte de chercheurs spécialisés en intelligence artificielle à travers le pays.

L'Institut canadien de recherches avancées (ICRA) doit annoncer lundi que 14 chercheurs affiliés à Mila recevront chacun un million de dollars pour financer leur propre programme de recherche en intelligence artificielle (IA). Ces titulaires d'une chaire de recherche pourront ainsi former et embaucher du personnel ou acheter de l'équipement.

Dans le reste du pays, onze titulaires de chaires seront établis au Vector Institute de Toronto et quatre autres se-

ront affiliés à l'Alberta Machine Intelligence Institute d'Edmonton.

La liste des titulaires québécois comprend notamment le directeur scientifique de Mila, Yoshua Bengio, le chercheur de Google Brain Hugo Larochelle et la directrice du laboratoire montréalais de Facebook en intelligence artificielle, Joëlle Pineau, mais également plusieurs noms moins connus.

Parmi les 29 chercheurs sélectionnés, près de la moitié obtiendront leur premier poste universitaire au Canada après avoir passé des années à étudier aux États-Unis, en Chine, en France ou en Iran.

Retenir les talents

Les titulaires d'une chaire de recherche seront financés par l'entremise de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle du gouvernement fédéral. Cette stratégie annoncée

dans le budget 2017 est dotée d'une enveloppe totale de 125 millions de dollars, qui est administrée par l'ICRA.

Le programme de chaires de recherche a pour but de recruter et de retenir les meilleurs talents en IA au Canada, afin de répondre à la chasse aux cerveaux sur la scène internationale. «Les titulaires d'une chaire [...] formeront l'ossature de recherche d'un écosystème robuste et durable de l'IA qui contribuera au maintien de la position de chef de file du Canada dans le développement et l'application de l'apprentissage automatique», souligne le communiqué officialisant l'annonce, diffusée lundi.

Les nouveaux titulaires d'une chaire de recherche se pencheront sur différents sujets, dont le traitement du langage naturel, la reconnaissance des images, l'apprentissage par renforcement et le diagnostic médical.

Trump veut que l'ALENA disparaisse rapidement

AGENCE FRANCE-PRESSE
À WASHINGTON

Le président des États-Unis, Donald Trump, a annoncé son intention de faire savoir au Congrès qu'il envisageait d'abroger l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) dans le but de faire pression sur les législateurs pour qu'ils approuvent la nouvelle entente entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

M. Trump, le premier ministre Justin Trudeau et l'ancien président mexicain Enrique Peña Nieto ont signé le nouvel accord entre les trois pays au début des réunions du G20, vendredi en Argentine.

M. Trump était à bord d'*Air Force One*, de retour de Buenos Aires, lorsqu'il a déclaré qu'il mettrait fin à l'ALENA, ce qui donnerait six mois aux membres du Congrès américain pour approuver l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Changements dans l'ACEUM

Une première analyse du libellé définitif du nouvel accord de libre-échange signé vendredi par le Canada permet de découvrir deux changements par

rapport au texte initial : le premier pourrait être avantageux pour le secteur automobile; le second pourrait causer des problèmes en regard du droit du travail.

Véhicules et pièces automobiles. Le Canada a signé avec les États-Unis une lettre d'accompagnement sur le secteur automobile. En vertu de cet accord, le Canada pourra exporter sur une base annuelle jusqu'à 2,6 millions de véhicules pour le transport de personnes sans être assujéti aux droits douaniers imposés par les États-Unis. Cette limite se situe bien au-dessus du plafond de 1,8 million de véhicules qui existait jusqu'à maintenant. Toutefois, on ne prévoit pas que le pays puisse atteindre ce quota d'ici au moins 10 ans, puisque la production canadienne est en déclin, tout comme la demande des consommateurs.

Orientation sexuelle, identité des genres et droits des travailleurs. Dans une version initiale, les trois pays s'engageaient à mettre en œuvre des politiques afin de protéger les travailleurs contre la discrimination en matière d'emploi fondée sur le sexe, y compris en ce qui concerne le harcèlement sexuel, la grossesse, l'orientation

sexuelle, l'identité de genre. La note d'information sommaire parlait même de « nouvelle obligation contraignante et exécutoire ».

Le texte final en atténue un peu la portée selon divers analystes. La mention « que [chaque pays] considère appropriées » a été ajoutée. Une note de bas de page reconnaît aussi que « les politiques existantes des agences fédérales des États-Unis concernant l'embauche de travailleurs fédéraux sont suffisantes afin de remplir les obligations prévues au présent article ». Celui-ci « ne requiert par conséquent aucune action additionnelle de la part des États-Unis ».

Un texte toujours controversé

Un certain nombre de démocrates au Congrès ont indiqué qu'ils avaient des problèmes avec l'ACEUM dans sa forme actuelle et affirmé qu'il faudrait des mécanismes d'application plus stricts pour les nouvelles règles du travail et des mesures de protection de l'environnement afin de gagner leur soutien.

Certains républicains y voient aussi des problèmes : le sénateur de Floride, Marco Rubio, soutient que cet accord procure aux producteurs agri-

La Chine et les États-Unis concluent une trêve

SHANGHAI — Donald Trump et Xi Jinping se sont mis d'accord samedi sur une trêve dans la guerre commerciale qui menace les économies de leurs pays, mais les analystes soulignent que cette pause ne résout pas encore les problèmes de fond de leur rivalité économique. Aux termes de l'accord conclu samedi pendant le sommet du G20 à Buenos Aires, la Maison-Blanche a annoncé qu'elle allait reporter de 90 jours une hausse des tarifs douaniers sur les importations chinoises. Parallèlement, la Chine s'est engagée à augmenter les importations américaines. La surenchère de droits de douane entre la Chine et les États-Unis depuis le printemps pèse déjà sur la croissance mondiale. Le FMI estime qu'à court terme, le PIB mondial pourrait être réduit de 0,75 % si les tensions commerciales devaient encore s'accroître.

Agence France-Presse

coles mexicains un avantage injuste qui pourrait mettre les entreprises saisonnières en faillite.

Des experts du commerce soupçonnent depuis longtemps que le président Trump, qui a fait des critiques de l'ALENA une pièce maîtresse de son discours politique, pourrait jouer la carte de l'abrogation pour torpiller les détracteurs de la nouvelle entente.

Selon un porte-parole de la ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, les commentaires du président Trump font partie du processus américain de ratification.

« Nous irons de l'avant avec notre propre processus puisque la nouvelle entente a été signée », a dit Adam Austen.

Trump, Trudeau et Peña Nieto ont signé le nouvel accord entre les trois pays au début des réunions du G20



Avec l'arrivée de François Legault à la tête du Québec, les vieux partis ont goûté au dédagisme.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

3 décembre : dédagisme

Jusqu'à Noël, découvrez chaque jour un mot qui résume l'actualité de l'année et capte l'esprit du temps.



CALENDRIER DE L'AVEC

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Un vent de changement. La fin de l'alternance. Un raz de marée... Au lendemain du scrutin provincial, les formules fusent pour qualifier la victoire de la CAQ et l'ascension des 74 députés, principalement des nouveaux venus en politique, que la formation politique nationaliste de droite fait entrer à l'Assemblée nationale. Ici, comme ailleurs, les vieux partis viennent de goûter au dédagisme.

Le concept vient de loin, de la Tunisie du Printemps arabe, où il est né sous les « dégage! » lancés au président Ben Ali par les manifestants. Il est passé par la France pour expliquer la victoire d'Emmanuel Macron, contre la droite et la gauche ou encore par les États-Unis pour mettre un mot sur le spectacle intitulé « Donald Trump contre les élites ». Avant de trouver son incarnation au Québec.

On le dit nourri par la perte de confiance dans les institutions publiques. Or, le dédagisme serait aussi alimenté par le populisme anti-système et par la construction sociale de l'information en ligne qui, confrontés à la réalité et aux faits vérifiés, alimente désormais malentendus et impression de trahisons. La colère le fait ensuite entrer dans des urnes, où, dans de telles circonstances, il risque de durablement s'installer.

III ENVIRONNEMENT

COP24 : le monde appelé à faire plus pour limiter les catastrophes climatiques

AMÉLIE BOTTOLIER-DEPOIS
À KATOWICE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Les 200 pays réunis en Pologne pour tenter de mettre en orbite l'accord de Paris doivent « faire beaucoup plus » pour limiter les impacts sans précédent du dérèglement climatique, a plaidé l'ONU dimanche malgré des vents contraires peu propices à une réponse ambitieuse.

La 24^e Conférence de l'ONU sur le climat (COP24) s'est ouverte à Katowice, en pleine région houillère, avec dans tous les esprits l'alerte rouge récemment émise par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, qui fait autorité sur ces questions).

Désastres météorologiques, incidence sur la santé ou les rendements agricoles, concentrations record de CO₂ dans l'atmosphère... « Les impacts du changement climatique n'ont jamais été aussi graves », a martelé la responsable climat de l'ONU, Patricia Espinosa.

Avec l'accord de Paris en 2015, le monde s'est engagé à limiter la hausse de la température à +2°C par rapport à l'ère préindustrielle et idéalement à +1,5°C.

Le récent rapport du GIEC a souligné la différence « nette » des impacts entre ces deux objectifs, que ce soit sur les vagues de chaleur ou l'augmentation du niveau des mers.

« Le monde nous regarde »

Pourtant, les engagements pris aujourd'hui par les signataires de Paris mèneraient à un monde à +3°C.

La planète ayant déjà gagné +1°C, il faudrait, pour rester sous +1,5°C, que les émissions de CO₂ soient réduites de près de 50 % d'ici à 2030 par rapport à 2010, selon le GIEC.

« Le monde nous regarde. [...] Même si l'accord de Paris est un jalon majeur et l'expression de la volonté du monde de lutter contre le changement climatique, cela ne suffit pas », a de son côté déclaré à l'AFP Maria Fernanda Espinosa, la présidente de

Le sommet d'une journée, lundi à Katowice, où la présence d'une vingtaine de dirigeants seulement est confirmée, pourrait donner un signe quant aux intentions du reste du monde

l'Assemblée générale de l'ONU. « Le genre humain est menacé de disparition, alors nous devons agir d'urgence, maintenant, et avec audace », a-t-elle ajouté.

Dans une déclaration inhabituelle, les présidents des quatre précédentes COP, dont le Français Laurent Fabius, qui était à la manœuvre en 2015 pour l'accord de Paris, ont également appelé la communauté internationale à envoyer un « message sans équivoque » sur ses ambitions.

Engagement minime

Mais les États seront-ils prêts à le faire pendant cette COP24 ?

Les membres du G20, à l'exception des États-Unis, ont certes réaffirmé samedi leur soutien à l'accord de Paris.

Mais « les étoiles ne sont plus alignées, manifestement », s'inquiète Seyni Naflo, le porte-parole du groupe Afrique, en raison du contexte géopolitique.

Ainsi, Donald Trump a répété au G20 son rejet de l'accord de Paris et le futur président brésilien, Jair Bolsonaro, a évoqué une sortie de son pays également du pacte climatique.

« Mais pour l'Afrique, quelles que soient les péripéties de la géopolitique, nous n'avons pas le choix. Nous ressentons les impacts du changement climatique tous les jours [...] Nous allons amplifier notre action », a déclaré Seyni Naflo à l'AFP.

Le sommet d'une journée, lundi à Ka-

towice, où la présence d'une vingtaine de dirigeants seulement est confirmée, pourrait donner un signe quant aux intentions du reste du monde.

Mais malgré le dialogue politique dit de « Talanoa » destiné à évoquer une hausse des ambitions, les observateurs craignent que la plupart des États, encouragés à réviser leurs engagements pour 2020, n'attendent un autre sommet convoqué par le secrétaire général de l'ONU en septembre 2019 à New York pour afficher leurs objectifs.

Quant à la Pologne, le pays hôte de la réunion et défenseur acharné de son industrie du charbon, son « principal » objectif est l'adoption du manuel d'utilisation de l'accord de Paris.

Comme une loi a besoin d'un décret d'application, l'accord ne pourra libérer son potentiel sans des règles précises, notamment sur la « transparence » (comment les États rendent compte de leurs actions, de leurs financements, de leurs résultats) ou le degré de flexibilité accordé aux pays les plus pauvres.

« Il n'y a pas d'accord de Paris sans Katowice », a martelé la présidente polonaise de la COP24.

Mais les débats risquent d'être très âpres sur ces sujets délicats, tout comme sur la question des financements Nord-Sud.

Les pays développés se sont engagés à porter à 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 leur aide au financement des politiques climatiques des pays en développement. Même si ces flux sont en augmentation selon l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), beaucoup de pays du Sud réclament des engagements plus clairs pour que cette promesse soit tenue.

D'autant qu'ils sont les plus vulnérables face aux impacts déjà en œuvre du changement climatique. Si on ne parvient pas « à agir maintenant », cela « risque de nous pousser vers un point de non-retour avec des conséquences catastrophiques sur la vie telle que nous la connaissons », a ainsi mis en garde Amjad Abdulla, négociateur pour le groupe des États insulaires.

LOTTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2018-12-01

649 10 14 16 30
27 33 47 compl.

Quebec 49 02 09 10 21
24 43 49 compl.

1 LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 65811996-01

Prochain gros lot (approx.) : 7 000 000 \$

Extra 4428269

Résultats des tirages du : 2018-11-30

Prochain gros lot (approx.) : 60 000 000 \$ + MAXMILLIONS 42 lots de 1 million \$ (approx.) 6614780

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545



Une quarantaine de rassemblements se sont tenus en Ontario, samedi, pour dénoncer les compressions du gouvernement Ford dans les services aux francophones.

LARS HAGBERG AGENCE FRANCE-PRESSE

La French Connection en Ontario

Un vent francophile souffle sur la province de Doug Ford

L'heure est à la résistance pour les francophones de l'Ontario échaudés par les décisions du gouvernement Ford. Mais si on s'attardait un instant à la francophilie ontarienne pour comprendre comment certaines vieilles tensions et rancœurs s'essouffent face à la complexité d'un nouveau paysage sociolinguistique ?

SYLVIE ST-JACQUES
COLLABORATION SPÉCIALE
LE DEVOIR

L

e samedi 8 décembre, à Kingston, le théâtre du Centre culturel Frontenac présentera un concert de Noël du trio Barbecue, un ensemble de jazz manouche de Montréal qui se produit en français. Cet hiver, l'humoriste Jean-Michel Anctil se produira sur cette scène, qui programme à l'année du théâtre et des spectacles jeunesse en français. Au centre-ville de Kingston, un restaurant bien en vue tient le deuxième jeudi du mois un 5 à 7 francophone.

Il n'est pas rare d'être accueilli par un « Bonjour et bienvenue! » dans les commerces et lieux touristiques de la ville, ou d'entendre parler français rue Princess ou au bar d'une cidrerie du coin. À l'Université Queen's, des étudiants créent des groupes de conversation en français, parce que le bilinguisme sera un atout de plus pour lancer leur carrière ou pour avoir accès à certains documents anciens ou à des ouvrages non traduits.

Vent francophile

Il ne s'agit pas d'un mirage : un vent francophile souffle bel et bien sur le sud de l'Ontario. Selon Chantal Prud'homme, directrice du Centre culturel Frontenac, le tournage à Kingston de *La petite séduction*, en 2017, pourrait avoir noué l'idylle spontanée entre les Kingstoniens et le français. « Cela a mis Kingston sur la "mappe"! Les touristes québécois connaissaient déjà Sandbanks, mais désormais, ils découvrent les croisières, le lac Ontario. Cela motive les commerçants de la ville à mieux servir la clientèle francophone. »

Depuis qu'elle a élu domicile à Kingston, il y a deux ans, la Québécoise Chantal Prud'homme observe comment cette francophilie influe sur la décision de nombreux parents du coin (francophones et anglophones) d'inscrire leurs enfants à l'école en français. « De plus en plus, les gens cherchent à offrir toutes sortes d'expériences culturelles à leurs jeunes. Ils trouvent ça important de développer le bilin-



Le président de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, Carol Jolin

FRED CHARTRAND LA PRESSE CANADIENNE

guisme chez les jeunes qui vont faire la société de demain », exprime celle qui dessert aussi une clientèle d'ainés. Une clientèle qui, par simple esprit de découverte et de curiosité, aime aussi assister à des spectacles en français.

Si le Centre Frontenac n'a pas été touché par les politiques de Doug Ford, la directrice témoigne que l'organisme a été atteint « au cœur. » « On se sent visés, parce qu'on reçoit des subventions du Conseil des arts de l'Ontario. Pour l'instant, il n'y a pas eu d'annonce touchant le milieu culturel. Mais on est sur le qui-vive. »

Porte ouverte sur le monde

« Je suis désolé, j'aurais aimé vous parler en français pour l'entrevue! » s'excuse John Done, un avocat de Kingston et père de deux adolescents qui ont fréquenté des programmes d'immersion et des écoles francophones de la ville. Marié à une Colombienne, John Done est un grand fervent de l'éducation en français, d'abord parce qu'il se dit privilégié de pouvoir offrir cet accès à une langue seconde à ses filles inscrites à l'école secondaire Marie-Rivier.

« S'il existait une école espagnole, c'est là qu'iraient nos filles. J'ai grandi au Manitoba, dans un contexte où on n'entendait personne parler français dans la vie courante, mais on nous forçait à l'apprendre à l'école. La réalité est bien différente aujourd'hui. Nous sommes privilégiés d'avoir ce choix. »

Certes, comprendre le français est un atout pour apprécier la dramaturgie de Jean Marc Dalpé ou la poésie de Fran-

De plus en plus, les gens cherchent à offrir toutes sortes d'expériences culturelles à leurs jeunes. Ils trouvent ça important de développer le bilinguisme chez les jeunes qui vont faire la société de demain.

CHANTAL PRUD'HOMME



çois Desbiens, mais la langue de Molière a aussi un côté utilitaire, pour des universitaires qui veulent lire Bourdieu ou Foucault dans la langue d'origine, ou des gens d'affaires soucieux de servir leurs clients.

Si en septembre dernier, Louis-Patrick St-Pierre a eu l'idée de composer un cercle de conversation en français avec ses collègues doctorants de l'Université Queen's, c'est avant tout parce qu'il a compris que sa langue natale avait une valeur dans le monde professionnel et universitaire.

« J'ai un ami qui vient de la région du Bengale en Inde et s'intéresse à l'histoire de la poudre à canon. Il veut avoir accès à certains documents anciens liés à ce domaine de recherche qui sont seulement disponibles en français. Mon ami franco-ontarien, quant à lui, veut perfectionner son français pour

améliorer ses perspectives d'emploi alors que, pour mon ami turc, c'est pour des raisons scolaires », raconte ce chercheur originaire de la Gaspésie, qui pense que les vieilles tensions « anglais-français » s'atténuent dans un contexte de mondialisation.

« Il y a toute une diplomatie qui commence à réfléchir sur le rôle de la francophonie comme résistance dans un monde où l'anglais prend toute la place. L'année passée, j'ai participé à un séminaire sur l'histoire et la mémoire de la Commémoration. J'ai rencontré des professeurs et étudiants de Queen's qui s'étaient fait dire "Speak White." Depuis que je suis arrivé ici il y a un an, je n'ai jamais vécu ça. »

Langue des arts et des affaires ?

À l'instar des Gabrielle Goulet, Brian St-Pierre, Stef Paquette, Andrea Lindsay, Julie Kim, Véronique DiCaire, Improtéine et Damien Robitaille, la chanteuse franco-ontarienne Melissa Ouimet poursuit une carrière dans sa langue natale et recueille la sympathie et l'intérêt des mélomanes bilingues.

Ces jours-ci, elle pense aux luttes de son père, « une tête de cochon francophone! » « J'avais 12 ans au moment de la bataille de Montfort. Je me souviens de la signification de ces manifs, nos profs nous en parlaient, nous disaient que c'était important », dit la musicienne, aussi bien accueillie dans les provinces anglophones que dans le monde francophone. « La musique, c'est universel, c'est le monde des émotions. »

« Je pense que plusieurs anglophones voient une richesse dans la culture franco-ontarienne, qui est très vivante et vibrante. Pour plusieurs d'entre eux, c'est une façon de s'initier au français », estime Chantal Prud'homme.

Cela dit, les cours de français pour les adultes de Kingston recrutent de plus en plus de francophones établis en Ontario, qui veulent renouer avec leur langue maternelle, et d'anglophones souhaitant maîtriser le français pour se débrouiller au Québec ou dans les pays de la francophonie. « Un peu comme d'autres apprennent l'italien ou l'espagnol », fait remarquer Chantal Prud'homme, la directrice générale de la Route du savoir à Kingston.

« D'année en année, la clientèle augmente. Plusieurs employeurs paient d'ailleurs des cours de français. C'est un peu le même phénomène que pour les francophones qui s'intéressent à l'anglais pour être polyvalents, converser plus facilement et avancer dans leur profession. »

D'année en année, la clientèle augmente. Plusieurs employeurs paient d'ailleurs des cours de français.

CHANTAL HUDON



III FRANCO-ONTARIENS

Ford n'a rien compris

Deux semaines après le début de la crise entourant les droits linguistiques des Franco-Ontariens, le gouvernement Ford s'enlise pendant que s'organise une riposte d'une ampleur insoupçonnée.

« Nous sommes, nous serons ! » Tel est le cri de ralliement des quelque 14 000 personnes qui ont manifesté durant la fin de semaine un peu partout en Ontario, dans l'espoir de convaincre le premier ministre ontarien, Doug Ford, de faire marche arrière sur l'abolition du Commissariat aux services en français et l'abandon du projet de création de l'Université de l'Ontario français. Ce mouvement, qui trouve aussi un écho dans les autres communautés francophones du Canada, n'est pas près de s'essouffler. Il compte sur des réseaux bien établis, sur l'expertise de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, sur un vaste courant de sympathie, sur la relance opportune du Programme de contestation judiciaire par le gouvernement Trudeau et sur une figure de proue d'une incontestable dignité en la personne d'Amanda Simard.

La députée de Glengarry-Prescott-Russell a claqué la porte du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario, jeudi dernier, en déplorant l'absence d'écoute et de compréhension de Doug Ford à l'égard des Franco-Ontariens. La nouvelle députée indépendante le confirme : M. Ford considère les francophones comme n'importe quelle minorité ethnique en Ontario.

C'est le cœur du problème, et c'est pourquoi toutes les mesures de compromis proposées par le gouvernement Ford manquent de substance. Les conservateurs ontariens ont proposé d'intégrer les employés du Commissariat au sein du Bureau de l'ombudsman, ce à quoi s'oppose le commissaire, François Boileau. M. Ford a annoncé son intention de créer un poste de conseiller aux affaires francophones intégré à son bureau. Quant à la création de l'Université de l'Ontario français, elle a rejoint le rang des belles promesses et des vœux pieux. Elle sera lancée lorsque les finances publiques seront remises en ordre.

Ces propositions ne découlent pas d'un effort de compréhension et d'acceptation des droits linguistiques des Franco-Ontariens. Il s'agit plutôt d'un compromis bancal, dont la finalité ne devrait duper personne. M. Ford cherche à se débarrasser au plus vite d'un problème qui porte ombrage à sa mise à jour économique.

Les droits linguistiques des Franco-Ontariens ne sauraient être bafoués, diminués ou transgressés pour des raisons économiques, d'autant plus que ce prétexte est factice. L'abolition du Commissariat aux services en français et l'abandon du projet d'Université de l'Ontario français auront un impact à peu près nul sur l'effort de réduction des dépenses publiques.

Amanda Simard a très bien résumé l'enjeu existentiel de cette bataille, dans son allocution de soutien à une motion néo-démocrate d'opposition aux coupes, à Queen's Park. « Notre langue, c'est au cœur de notre identité. Nous vivons en français. Les générations qui nous ont précédés ont travaillé très fort pour nos acquis et nous sommes constamment forcés de les protéger », a-t-elle dit.

C'est le genre de déclaration que l'on attend d'une ministre de la Francophonie, et M^{me} Simard manifeste d'ailleurs le courage, la fierté et la résilience attendus d'une ministre de la Francophonie en pareilles circonstances. Mais que fait au juste la titulaire du poste, Caroline Mulroney ? Celle-ci s'enfonce de jour en jour. Elle est ministre de la Francophonie ? Qu'elle monte au combat pour les Franco-Ontariens.

Même l'*Ottawa Citizen*, dans un éditorial publié en français, leur a donné son appui. « Les Franco-Ontariens méritent mieux », titrait le *Citizen*. On ne pourrait si bien dire.

III CHSLD

Maltraitance institutionnelle

Dans son rapport annuel d'activités 2017-2018, la protectrice du citoyen, Marie Rinfret, déplore, comme l'avait fait sa prédécesseuse, la situation qui prévaut dans de nombreux centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) où les résidents ne reçoivent pas les soins et les services dont ils ont besoin. Mais alors que Raymonde Saint-Germain critiquait les compressions qui avaient lésé ces personnes vulnérables, Marie Rinfret pointe plutôt vers une organisation déficiente, des ratios, qui ne tiennent pas compte de la lourdeur des cas et la pénurie de personnel. Les compressions aveugles sont peut-être chose du passé, mais l'incurie est aujourd'hui cautionnée par les gestionnaires.

On savait déjà que le personnel des CHSLD peinait à suffire à la tâche. Les pingres ratios personnel-résidents entraînent une surcharge de travail qui, elle, accroît l'absentéisme. Ce cercle vicieux est désormais aggravé par la pénurie de main-d'œuvre. Résultat : les équipes de travail sont incomplètes, ce qui commande une réorganisation des soins visant leur réduction. La situation « s'apparente à de la maltraitance » au sens de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés, juge la protectrice du citoyen.

Or cette maltraitance est désormais intégrée dans l'organisation des CHSLD, balisée par des pratiques qu'édicte les administrations. L'incapacité de former des équipes complètes est un phénomène tellement fréquent que « des CHSLD ont élaboré des directives guidant les décisions du personnel de soins quant à la réorganisation des tâches et au report ou à l'annulation de certains soins ou services », relève Marie Rinfret, ce qui enfreint la Loi sur les services de santé ainsi que les orientations ministérielles.

Parallèlement à cette maltraitance institutionnelle émergent d'autres modèles. Notre journaliste Isabelle Porter rapportait l'expérience d'un CHSLD qui sort de l'ordinaire et dont la ministre Marguerite Blais veut s'inspirer pour l'implantation des futures Maisons des aînés, une promesse caquiste. Un modèle à l'échelle humaine qui requiert du personnel syndiqué une certaine polyvalence, mais qui repose aussi sur des ratios beaucoup moins élevés.

Le gouvernement Legault projette de récupérer un milliard par an en réduisant l'excessive rémunération des médecins. Nous savons déjà à quoi cet argent peut servir : aux soins et au soutien des personnes vulnérables dans les CHSLD, mais aussi dans les résidences privées et à domicile.

BRIAN MYLES



LIBRE OPINION

La destruction sauvage de la maison Boileau ne doit pas avoir été vaine

YVES LACOURCIÈRE
Ingénieur civil, ethnologue
et auteur de l'ouvrage *Accusé de non-assistance à patrimoine en danger* (à compte d'auteur)

Ça devait arriver. Des études financées par l'État et les nombreuses destructions et mutilations touchant le patrimoine bâti rapportées semaine après semaine par les médias montrent l'échec de l'État à remplir sa mission de le transmettre aux générations qui nous suivent.

Le ministère de la Culture et des Communications, titulaire de notre responsabilité collective de maintenir le visage de notre culture et d'assurer sa pérennité, continue depuis 25 ans à nier son échec, même devant l'insuffisance des résultats obtenus. Tous les mauvais comportements reprochés au ministère et aux municipalités, particulièrement depuis plus de deux décennies, se sont conjugués dans ce cas de figure qu'est la maison Boileau pour former la catastrophe parfaite : la destruction par ordonnance de l'État d'un des plus emblématiques de nos monuments historiques.

D'abord, au niveau national. Comment peut-il être qu'un bâtiment de cette importance, tant d'un point de vue patrimonial qu'historique, n'ait pas été classé au plus haut niveau par la Direction générale du patrimoine du ministère ? Comment tant de démarches bénévoles depuis tant

d'années ont-elles pu être rejetées ? Cela est difficile à comprendre sans imaginer un aveuglement budgétaire.

Ensuite, le niveau municipal. À Chambly, la Ville était propriétaire de ce bâtiment historique qu'elle a laissé se dégrader, alors qu'elle aurait dû le considérer comme un de ses actifs les plus précieux. Elle dit avoir demandé des expertises, qui auraient conclu que la dégradation du bâtiment était irréversible, qu'il n'y avait rien à faire d'autre que de le démolir en raison de « l'extrême dangerosité du lieu ». L'expérience nous apprend qu'il est toujours possible de redonner en grande partie vie à un bâti ancien, peu importe le manque de soin. Ceux qui ont livré cette « expertise » n'avaient vraisemblablement pas la compétence pour statuer sur la vie ou la mort de ce trésor national. « Qui veut noyer son chien dit qu'il a la rage », dit l'adage. [...]

Qui plus est, ce geste intolérable de destruction irréversible fut réalisé en catimini, sans que personne ait été informé. Y a-t-il eu un permis de délégué ? Y a-t-il eu des mandats de donnés ? Toute cette façon de faire nous semble aller plus bas que la simple incompétence. Les propriétaires et les promoteurs utilisent souvent la manœuvre de favoriser la dégradation de bâtiments historiques afin d'obtenir le précieux permis de démolition qui leur libérera le terrain sur lequel ils veulent construire. Ce qui était depuis le

début le but premier de l'acquisition du bien immobilier.

L'épopée d'un héros qui a donné sa vie à sa nation ne peut se terminer avec la fin pitoyable qu'a réservée la municipalité de Chambly au bâti qui rappelait son souvenir. Nous devons faire en sorte que la fin inqualifiable de ce monument historique parmi les plus précieux de notre héritage national soit le dernier d'une longue lignée à tomber de façon irréversible sous le pic du démolisseur. Le bâti traditionnel n'est pas une richesse renouvelable. La fin de la maison Boileau doit nous amener à décider collectivement, une fois pour toutes, que pareil désastre ne se reproduira plus jamais au Québec.

L'État du Québec est maintenant dirigé par un gouvernement qui a érigé l'identité nationale au niveau d'un principe d'action. Or, le patrimoine bâti est, après la langue, l'élément le plus important de notre ADN culturel. Les premières réactions de la ministre Nathalie Roy au geste intolérable de la mairie de Chambly permettent d'espérer que le nouveau gouvernement entend appliquer des correctifs aux façons de faire de ceux qui l'ont précédé en matière de sauvegarde du patrimoine bâti.

Nous invitons tous ceux qui ont été témoins de la destruction, de la mutilation ou de l'abandon d'un bâti traditionnel, à communiquer leurs témoignages à la ministre de la Culture sous le titre : Plus jamais au Québec.

LETTRES

Laxisme à Santé Canada

Des reportages de l'émission *Enquête* révèlent notamment que des Canadiennes ont développé des cancers et d'autres problèmes de santé associés à des implants mammaires approuvés par Santé Canada, certains de ces problèmes étant survenus après l'abandon d'une étude obligatoire en 2006, et ayant été cachés par la suite aux autres porteuses d'implants. Une problématique inquiétante qui révèle de la part de Santé Canada un laxisme totalement irresponsable.

Néanmoins, de son côté, la ministre fédérale de la Santé, Ginette Petitpas Taylor, affirme faire toujours confiance à Santé Canada, et ce, même après avoir vu les reportages de l'émission *Enquête* sur les risques associés à plusieurs dispo-

sitifs médicaux approuvés par l'agence fédérale, notamment des implants mammaires.

À titre d'exemple d'imbroglie, le vendredi 30 novembre, le site Internet de Santé Canada indiquait que 5 cas de lymphome associé aux implants avaient été diagnostiqués au pays, alors que, selon *Enquête*, au moins 25 Canadiennes ont développé un cancer lié à leurs implants mammaires.

La ministre fédérale de la Santé aura beau mettre en place toute une série de mesures visant une plus grande transparence de la part de Santé Canada, le laxisme totalement inacceptable de l'organisme fédéral, notamment lors de l'abandon de l'étude obligatoire en 2006, soulève une problématique inquiétante dont il est aujourd'hui redevable auprès des femmes qui ont vécu des complications des suites de leurs implants mammaires!

Henri Marineau
Québec, le 2 décembre 2018

Le fait français est incontournable

Le « *We will win* » de Ronald Caza lors de la manifestation franco-ontarienne a été pour moi comme un réveil nationaliste pour le Canada français d'un océan à l'autre des francophones francophiles, et nos alliés ont démontré dans une atmosphère de fête que le fait français au Canada est maintenant incontournable.

Nous devons maintenir la belle solidarité que cette crise linguistique nous a permis d'expérimenter, faire la liste de nos besoins et imposer la suite des choses. Pour ce qui est de Caza, c'est de la graine de grand politicien populiste. Quel discours inspirant pour la jeunesse francophone du pays!

Serge Landry
Gatineau, le 2 décembre 2018

III TRANSPORT

La voiture électrique :
une partie de la solution

Daniel Breton*

Ancien ministre de l'Environnement

Récemment, certains articles ont remis en question l'intérêt pour les consommateurs de faire la transition vers les voitures électriques pour des raisons écologiques et de santé, ceux-ci allant même jusqu'à affirmer que les voitures électriques pouvaient s'avérer plus polluantes que les voitures à essence. Or, c'est faux.

Étant donné l'importance des enjeux, nous désirons remettre le tout en perspective.

Quel que soit le mode de transport terrestre que nous utilisons, qu'il soit électrique, à essence, individuel ou collectif, moins nous roulons, moins nous polluons. Se passer d'une voiture est bien évidemment l'idéal. Mais pour les gens qui ont réellement besoin d'une voiture, mieux vaut alors que celle-ci soit électrique.

Climat

La crise climatique est l'une des principales raisons pour lesquelles la voiture électrique constitue un choix avantageux. En effet, la première source d'émissions de GES du Québec, de l'Ontario et des États-Unis est maintenant le secteur des transports. Au Québec, celui-ci représentait 43% des émissions totales de GES en 2016. Pendant que les émissions de GES des autres secteurs (industriel, commercial, des déchets, de l'agriculture, etc.) stagnaient ou diminuaient, les GES des transports routiers québécois augmentaient de 52,3% entre 1990 et 2016. Or le Québec vise une diminution de nos émissions de GES de 20% d'ici 2020 et de 37,5% d'ici 2030 par rapport à celles de 1990.

Durant un cycle de vie complet, les émissions de GES d'une voiture électrique seront environ 65% plus basses sur 150 000 km et 80% plus basses sur 300 000 km au Québec. Dans les régions où la production d'électricité est moins propre, cette différence est moindre, mais n'en demeure pas moins réelle, comme le confirme le département américain de l'Énergie, qui conclut qu'il est préférable de se déplacer en voiture partiellement ou entièrement électrique plutôt qu'en voiture équivalente à essence... dans 50 États sur 50.

Électricité et pétrole

La production d'électricité ne cesse de se « verdier » en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Si, au Québec, nous en sommes déjà à 99% d'électricité renouvelable, les émissions de GES de la production d'électricité ont diminué de 54% dans l'État de New York et de 87% en Ontario entre 1990 et 2015. En Alberta, le gouvernement prévoit que toutes les centrales au charbon seront fermées d'ici 2030.

En 2017, près de 80 % du pétrole consommé au Québec venait des États-Unis et du Canada... ce qui se traduit par une part croissante de pétrole non conventionnel dans nos voitures à essence.

A contrario, la production pétrolière devient de plus en plus sale. En 2018, près des deux tiers de la production pétrolière canadienne provenaient des sables bitumineux. Aux États-Unis, le pétrole de schiste représentait 51% de la production totale de pétrole en 2015. Or, ces deux types de pétrole émettent beaucoup plus de GES et de pollution atmosphérique que le pétrole conventionnel... et leur production est en constante augmentation.

En 2017, près de 80% du pétrole consommé au Québec venait des États-Unis et du Canada... ce qui se traduit par une part croissante de pétrole non conventionnel dans nos voitures à essence.

Pollution atmosphérique et santé

Sur le plan de la santé, une analyse environnementale de l'un et l'autre mode (essence et électrique) doit tenir compte de la toxicité humaine et des coûts de santé dus aux polluants émis par les véhicules fossiles. On devrait considérer dans une analyse exhaustive du cycle de vie les coûts et les impacts du véhicule fossile dans une partie importante des 36 milliards de dollars en soins de santé et invalidité au Canada dus à la pollution atmosphérique, laquelle vient majoritairement du transport routier, sans oublier les 21 000 morts prématurées annuelles.

Dans les méfaits d'un milieu pollué, particulièrement près des voies routières denses, on relève troubles d'apprentissage et asthme chez les enfants, fibrose pulmonaire, cancer et maladie cardiaque chez les baby-boomers et démence accélérée chez les aînés.

Partout où la pollution atmosphérique a diminué, on a invariablement mesuré une baisse des maladies et des décès prématurés. Pour ceux qui ne peuvent se départir d'un véhicule, mieux vaut que celui-ci soit électrique pour cesser de créer du smog.

« Métaux rares »

On retrouve des métaux dits « rares » dans l'industrie pétrolière, les systèmes antipollution des voitures à essence, de nombreux petits moteurs et appareils électroniques, tels que des lève-glaces, des cellulaires, des ordinateurs et des téléviseurs. Certains moteurs de certains modèles de véhicules électriques en utilisent, mais pas tous. Fait à noter : il n'y a pas de métaux rares dans les batteries des voitures électriques.

Cycle de vie et recyclage des batteries

Les batteries des voitures électriques sont conçues pour durer très longtemps (de 200 000 à 500 000 km, selon les technologies) et peuvent être ensuite utilisées comme batteries stationnaires dans une deuxième vie. En ce qui concerne leur troisième vie (le recyclage), les choses évoluent rapidement. Prenons comme exemple le consortium composé d'entreprises québécoises et d'Hydro-Québec qui pourra recycler jusqu'à 99% des composantes de la batterie, dont le lithium, le cobalt et le graphite. Cette longue espérance de vie de la batterie des voitures électriques, couplée à son recyclage, signifie que l'utilisation de ressources minérales ainsi que l'empreinte écologique de la batterie seront bien moindres qu'on l'aurait cru il y a à peine cinq ans. Quant à l'utilisation de métaux controversés, tels que le cobalt, celle-ci est en constante diminution et devrait bientôt être à peu près éliminée.

Économie

En 2016, le déficit commercial du Québec était de 6,4 milliards... pendant que nos importations d'hydrocarbures s'élevaient à 7,5 milliards. Ainsi, plus nous diminuerons nos importations d'hydrocarbures pour les remplacer par l'utilisation de notre électricité renouvelable, mieux se portera l'économie du Québec.

Nous ne prétendons pas que la voiture électrique est parfaite ou qu'elle représente la solution. Cela dit, elle demeure une des solutions incontournables pour diminuer notre empreinte écologique et améliorer notre santé, en combinaison avec une réelle priorisation du transport collectif (qui sera de plus en plus électrique), du transport actif, du duo covoiturage-autopartage (qui peut très bien être électrique)... et du télétravail.

Il ne faut donc pas opposer la transition vers les véhicules électriques aux autres solutions en matière de mobilité durable. Il faut plutôt les additionner et les combiner intelligemment.

* Cette lettre est cosignée par une vingtaine de personnalités, dont on trouvera la liste sur nos plateformes numériques.

Un jour
nouveau ?

JOHN R. MACARTHUR



À la suite des élections de mi-mandat, la question se pose : qui est le Parti démocrate ? De nouveau majoritaire à la Chambre des représentants, le prétendu parti populaire se félicite d'avoir repoussé la prise d'étranglement du président voyou sur la Constitution et la démocratie américaine. Nancy Pelosi, chef des démocrates à la Chambre, a claironné le soir du scrutin : « Demain sera un jour nouveau en Amérique. » Les militants démocrates de la télévision Chris Cuomo et Rachel Maddow étaient carrément joyeux, et leurs dénonciations de Trump s'affichent de plus en plus confiantes, comme si sa destitution était imminente.

En fait, on est toujours dans la pénombre : Trump reste président, les républicains ont élargi leur majorité au Sénat et le pays est divisé entre des camps guerriers plus farouches que jamais. Mais l'ironie d'après-élection la plus aiguë est que le « parti d'opposition » se trouve toujours dirigé par deux oligarques. Le « jour nouveau » est à présent présidé par Pelosi, chef de son caucus depuis 15 ans, et au Sénat par Charles Schumer, depuis 1999 le fidèle serviteur des intérêts de la machine du parti à la Chambre haute. Bref, deux politiciens qu'on peut blâmer, de concert avec le couple Clinton et Barack Obama, pour l'avènement de Donald Trump.

Il est vrai que Pelosi a voté en 2002 contre l'invasion de l'Irak et que Schumer, à l'époque représentant à la Chambre depuis New York, a voté contre l'ALENA en 1993. Toutefois, ces gestes d'indépendance sont parmi les très rares occasions où ils ont manifesté un tant soit peu de liberté d'esprit face aux diktats de la faction dominante de leur parti. Interventionnistes militaires et pro-déréglementation de Wall Street et des grandes banques, Pelosi et Schumer sont tout sauf des réformateurs de gauche. En revanche, dans la sphère qui compte le plus — le financement des campagnes électorales démocrates par le secteur financier et la Silicon Valley, notamment Facebook —, leur conduite a été impeccable.

Le Parti démocrate constitue un assemblage de baronnies, dont les trois plus importantes — la Californie, New York et l'Illinois — tirent les ficelles du travail clientéliste qui alimente les coffres du parti et garantit la réélection de ses adhérents les plus chéris

Il faut espérer que le trio de sénateurs Bernie Sanders, Elizabeth Warren et Sherrod Brown avancera un programme plus équitable pour les ouvriers, qui ont tellement perdu depuis les années 1980, alors que les riches s'enrichissaient davantage, grâce en partie à l'entente cordiale entre deux présidents démocrates et leurs homologues républicains. Cependant, le Parti démocrate constitue un assemblage de baronnies, dont les trois plus importantes — la Californie, New York et l'Illinois — tirent les ficelles du travail clientéliste qui alimente les coffres du parti et garantit la réélection de ses adhérents les plus chéris. Avec le déclin dramatique des syndicats — accéléré par la délocalisation de l'industrie américaine —, l'importance des relations avec le pouvoir financier ne cesse de grandir.

L'exemple de New York suffit pour comprendre. Le mois dernier, Amazon, la gigantesque entreprise gérée par l'homme le plus riche du monde, a annoncé l'implantation d'un nouveau bureau satellite à New York, dans le quartier de Long Island City. C'était le résultat d'une prétendue compétition qui a exigé de chaque ville concurrente des contributions financières comme récompense — réduction d'impôt, investissement dans les infrastructures, formation de cadres payée par des fonds publics, etc. Tout cela formulé dans le plus grand secret, pour que les contribuables ne soient pas mis au courant des dépenses proposées en leur nom. Et voilà qu'on apprend que l'État de New York et la Ville de New York se sont engagés à verser plus de 2 milliards de dollars pour encourager Amazon à s'installer.

De mauvaises langues remettent en question la pertinence d'offrir des pots-de-vin à un colosse bourré de fric et qui profiterait d'une main-d'œuvre éduquée déjà bien établie à New York. D'autre part, les riverains de Long Island City, surtout les plus pauvres demeurant dans des logements sociaux, se demandent comment eux, pour la plupart noirs et latinos, pourront obtenir des emplois au salaire annuel de 150 000 \$, alors qu'il y a des centaines de milliers de Blancs et d'Asiatiques prêts à s'y mettre. De plus, New York regorge déjà d'humains, de voitures et d'immeubles énormes ; quant au métro et aux écoles, ils sont dans un état catastrophique.

Peu importe, disent les barons démocrates, le gouverneur Andrew Cuomo et le maire Bill de Blasio. Frère du journaliste de télévision Chris Cuomo, Andrew ne peut ramper suffisamment devant le p.-d.g. d'Amazon, Jeff Bezos, ayant même lancé à la blague qu'il changerait son nom en « Amazon Cuomo ». Bill de Blasio, un soi-disant progressiste, se dit « pragmatique » dans sa flagornerie. Si pragmatique qu'il pense à sous-traiter la gestion d'un tiers des logements sociaux de la ville — pour le moment dans un état pitoyable et englués dans un scandale d'étouffement concernant la présence de plomb dans la peinture — à des propriétaires privés.

Peut-être la société immobilière Trump pourrait-elle bénéficier de la largesse du maire démocrate. Pourquoi pas ? C'est un jour nouveau en Amérique.

John R. MacArthur est éditeur de *Harper's Magazine*. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

Canadien français, un terme
qui peut cacher une mépriseOn risque de se satisfaire d'une identité culturelle dépourvue
d'un projet politique

Yvan Lamonde

Historien à l'Université McGill

Le destin incertain de la souveraineté après la défaite du Parti québécois et la recrudescence effervescente de la question du fait francophone en Ontario ont remis en circulation l'idée d'un Canada français et d'une identité canadienne-française. On revient avec cette idée comme si elle était porteuse d'une solution identitaire et politique, oubliant qu'elle fut un jour évidée de son contenu historique.

Elle le fut en deux étapes principales. À la suite d'abord de l'escalade des crises scolaires et des défaites des minorités catholiques et françaises dans toutes les provinces du Canada, de la liquidation de Riel, de deux conscriptions, avec comme résultante qu'il n'y avait plus, vers 1920, qu'au Québec où une majorité francophone était assurée et assurée d'un avenir. Déjà en 1937 dans *Directives*,

l'abbé Groulx pouvait, devait écrire : « Quand on ne peut tout sauver, on sauve ce que l'on peut. Et rien ne servirait de périr tous ensemble sous prétexte de s'entraider. » Puis en 1964 et 1967, les États généraux du Canada français vinrent ratifier cet état de choses : l'idée et la réalité d'un Canada français construit comme entité composée du Québec et des lieux francophones au Canada moururent devant l'affirmation d'un Québec au destin manifeste.

La méprise de voir en l'idée et dans le lexique du Canada français une voie d'avenir réside dans la prétention de trouver et de nommer une nouvelle entité politique recomposée du Québec et des francophonies canadiennes — le pluriel est crucial pour elles. On peut faire la gageure que la chose n'est pas en soi inconcevable ; il faut simplement savoir ce qu'on dit et savoir ce que l'on nomme.

On voit bien, au-delà de quelque par-

tisanerie, ce qu'il faudrait oublier et ce qu'il faudrait inventer comme mémoire pour refaire une courtépointe canadienne-française. En empruntant cette voie, on risque de se satisfaire d'une identité culturelle en faisant l'économie du projet proprement politique (de pouvoir). Quand on connaît son histoire, cette démarche depuis 1840 revient à poser la question : comment exister sur les plans identitaire ou culturel sans projet d'émancipation politique ? L'histoire des idées au Québec, qui rend compte des projets et des politiques de ses citoyens, ne me semble pas pouvoir offrir d'alternative autre que l'indépendance ou la dépendance, obligeant chacune et chacun à nommer le souhaitable et l'acceptable de chaque position.

Parler de Canada français, certes, mais avec science et conscience historiques, sans naïveté. Un pas politique, trois pas culturels. Sur quel pied danse-t-on en « callant » le Canada français ?

III ASTRONOMIE

Bons baisers de Baïkonour

L'astronaute David Saint-Jacques file vers l'espace lundi matin pour une mission de plus de six mois à bord de la Station spatiale internationale

Malgré le décollage raté d'octobre dernier, la confiance de David Saint-Jacques envers l'immense équipe qui assure sa sécurité semble inébranlable. La mission à laquelle participe le Québécois débute aujourd'hui dans les steppes arides du Kazakhstan, d'où une fusée Soyouz décollera en direction de la Station spatiale internationale. *Le Devoir* vous propose un survol de l'Expédition 58 en quelques chiffres.

ALEXIS RIOPEL
LE DEVOIR

6 h 31

Si tout va comme prévu, la fusée Soyouz décollera du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, à 6 h 31, heure de Montréal. Neuf minutes après le lancement, l'agence spatiale russe saura combien de temps il faudra à la fusée pour rejoindre la Station spatiale internationale (SSI). Dans le scénario idéal, l'appareil piloté par le commandant russe Oleg Kononenko fera quatre fois le tour de la Terre en six heures avant d'atteindre sa destination. Sinon, il devra réaliser 34 orbites en deux jours pour rattraper la SSI, qui file à toute allure dans l'espace. « David est dans un état très calme, il est extrêmement concentré sur l'expérience qui s'en vient et il se considère extrêmement choyé de pouvoir y participer », relatait dimanche après-midi au *Devoir* Marie-Andrée Malouin, une porte-parole de l'Agence spatiale canadienne.

14

Nombre de jours que les trois membres de l'équipage de la fusée, qui compte aussi l'astronaute américaine Anne McClain, ont passé en quarantaine à Baïkonour, avant leur départ. Toutes les précautions sont prises pour éviter qu'un virus monte à bord clandestinement... Quelques heures

D Le lancement de la fusée, prévu à 6 h 31, sera diffusé en direct sur toutes les plateformes numériques du *Devoir*. Si la fusée emprunte la trajectoire la plus courte vers la SSI, elle devrait arriver à destination vers 14 h 30, heure de Montréal.



L'astronaute québécois David Saint-Jacques envoie un baiser lors de la conférence de presse à la base de Baïkonour, au Kazakhstan. KIRILL KUDRYAVTSEV AGENCE FRANCE-PRESSE

avant leur départ, les voyageurs spatiaux ont salué leurs proches, et ont été bénis par un prêtre orthodoxe, à travers une fenêtre.

140^e

Les fusées russes Soyouz en seront à leur 140^e mission habitée. Le programme Soyouz (qui signifie « union », en russe) a démarré dans les années 1960 en pleine course à l'espace. Depuis l'abandon des navettes spatiales américaines, en 2011, les fusées Soyouz sont le seul véhicule qui permet de transporter des passagers vers la SSI. Toutefois, cela devrait changer bientôt. Dès l'an prochain, la NASA va confier le transport des astronautes vers la SSI à des entreprises privées. David Saint-Jacques pourrait donc être le dernier Canadien à s'envoler vers l'astre de la nuit à bord d'une Soyouz.

8300 km/h

La fusée qui transportera le trio atteindra cette vitesse quand le premier étage de la fusée — composé essentiellement de quatre énormes réacteurs — aura épuisé ses réserves de kérosène et d'oxygène liquide. Il aura fallu environ deux minutes à la Soyouz pour compléter cette première étape. À ce moment, la fusée sera encore en

pleine phase d'ascension. Toutefois, petit à petit, elle adoptera une trajectoire plus horizontale et se mettra en orbite autour de la Terre. L'appareil atteindra finalement une vitesse frôlant les 30 000 km/h afin de s'approcher tout en douceur de la Station spatiale internationale.

8^e

David Saint-Jacques deviendra aujourd'hui le 8^e astronaute canadien à aller dans l'espace depuis que l'Agence spatiale canadienne a amorcé son programme, en 1983. Julie Payette, ex-astronaute et maintenant gouverneure générale du Canada, assistera d'ailleurs au décollage à Baïkonour. M. Saint-Jacques a été recruté en 2009 par l'Agence spatiale canadienne pour aller suivre une formation de deux ans à Houston, au Texas. Depuis ce temps, il a participé à plusieurs expéditions de glaciologie, de spéléologie ou de géologie. La mission d'aujourd'hui sera sa première sortie dans l'espace.

3000

La SSI effectuera plus de 3000 orbites autour de la Terre pendant les six mois et demi que David Saint-Jacques y vivra.

Médecin de bord et copilote, l'homme né à Saint-Lambert en 1970 participera aussi à plusieurs expériences pour évaluer les effets de l'apesanteur sur le corps humain. Son système cardiovasculaire et sa moelle osseuse seront auscultés afin d'évaluer leur état en l'absence de gravité. Une autre expérience menée à bord s'intéressera à la manière dont le cerveau s'y prend pour s'orienter spatialement en l'absence de pesanteur. « On va aussi mettre en application le biomonitoring, qui permettra de prendre des données directes sur la santé des astronautes plutôt que de devoir ramener des échantillons sur Terre », indique M^{me} Malouin. Ces résultats pourraient servir à préparer un éventuel voyage sur Mars.

80

La NASA paie 80 millions \$US à l'agence spatiale russe, Roscosmos, pour chaque astronaute qu'elle envoie dans l'espace à bord d'une fusée Soyouz. Les frais sont ensuite partagés entre les différents États qui contribuent à la Station spatiale internationale. En proposant des vols avec des fusées réutilisables, SpaceX et Boeing comptent offrir des prix plus avantageux à la NASA. Les deux firmes se sont engagées auprès de l'agence américaine à organiser six missions habitées vers la SSI d'ici 2024.

EN BREF

L'Alberta réduit sa production de pétrole pour contrer le déclin du prix

EDMONTON — La première ministre Rachel Notley a ordonné dimanche une réduction de la production pétrolière dans sa province afin de mettre fin au déclin des prix, qui coûterait environ 80 millions de dollars par jour au Canada. À compter de janvier, la production pétrolière sera réduite de 8,7 %. La production de pétrole brut et de bitume sera réduite de 325 000 barils par jour. Ce chiffre pourrait diminuer au fur et à mesure de l'écoulement des stocks dans les réservoirs. La mesure prendra fin le 31 décembre 2019. Elle sera étendue à l'ensemble des producteurs afin de tenter d'éviter d'importantes pertes d'emplois. La Presse canadienne

SAQ: une entente de principe conclue samedi

Le Syndicat des employés de magasins et de bureaux (SEMB) de la Société des alcools du Québec (SAQ) a annoncé avoir conclu une entente de principe avec la direction de la SAQ. L'information a rapidement été corroborée par la partie patronale. L'accord a été conclu peu avant 8 h, samedi matin. Pour l'instant, la présidente du SEMB, Katia Lelièvre, n'a pas l'intention d'en parler avec les journalistes. Elle ne fera pas de commentaires tant que les membres du syndicat n'auront pas eu l'occasion de se prononcer sur l'entente, une étape qui doit être franchie en janvier. Au total, dix journées de grève ont eu lieu avant que l'accord soit conclu. La Presse canadienne

Le milieu communautaire, syndical et étudiant redemande 15 \$ l'heure

Plus d'une centaine d'organisations communautaires, syndicales et étudiantes reviennent à la charge avec la hausse du salaire minimum à 15 \$ l'heure, tout en réclamant le maintien des services publics et un meilleur financement du milieu communautaire. Dans une déclaration commune de quelque 117 signataires dévoilée dimanche, la coalition insiste sur le fait qu'une telle hausse du salaire minimum ne pourrait se faire au détriment du filet social. Plusieurs données confirment que le salaire minimum actuel de 12 \$ l'heure est insuffisant pour « permettre à des familles de se sortir de la pauvreté », avance la présidente de la CSQ, Sonia Éthier. La Presse canadienne

Le premier ministre Blaine Higgs tente de faire revivre Énergie Est

FREDERICTON — Le nouveau premier ministre du Nouveau-Brunswick tente de faire revivre l'oléoduc Énergie Est, même si le promoteur initial a déclaré que le projet était mort. TransCanada a abandonné le projet de 15,7 milliards de dollars, il y a plus d'un an, après la modification du processus d'évaluation environnementale par l'Office national de l'énergie. Mais le premier ministre Blaine Higgs ainsi que certains autres premiers ministres et politiciens fédéraux tentent de relancer le projet d'oléoduc comme moyen d'acheminer davantage de brut de l'Ouest vers les raffineries de l'est du Canada et de l'exporter vers les marchés étrangers. La Presse canadienne

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous sur LeDevoir.com et sur nos réseaux sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30)
Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques Ouest, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450, avenue Béchard, Québec, qui est la propriété de Corporation SunMedia, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.